

# ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE

LES PREMIERS RÉSULTATS



Quelques points révélateurs

# L'OBJECTIF DE L'ENQUÊTE

## POURQUOI ?



Dresser une analyse de la situation actuelle du commissariat d'exposition en France, en identifiant les évolutions et les permanences du métier ces dix dernières années.

## COMMENT ?



Combiner des données quantitatives, l'exploitation approfondie des nombreuses réponses ouvertes permettant de saisir les expériences vécues, et approche sociologique.

## ET APRÈS ?



En construisant une connaissance objectivée sur l'activité curatoriale et ses conditions concrètes d'exercice, l'étude devient un levier pour concevoir de nouvelles préconisations et pour construire les futures politiques publiques.

# LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

## QUI A PARTICIPÉ ?



450 personnes ont accédées au questionnaire, et 336 réponses ont pu être exploitées.



Parmi les répondant·es, 73,7% s'identifient comme femme, et 24,2% comme homme. 2,1% ne souhaitent pas répondre. Les répondant·es sont majoritairement situé·es entre 31 et 50 ans (60,1%). Leur résidence principale est globalement située dans les villes moyennes, les grandes agglomérations et en région parisienne.

# LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

## COMMENT SE PRÉSENTENT LES RÉPONDANT·ES ?



Iels se qualifient à 43,8% comme commissaire d'exposition, à 33% comme curateur·rice et 11% comme artiste-commissaire. 55,8% déclarent être affilié·es au régime de sécurité sociale d'artiste-auteur·rice, contre 25,2% avec un statut d'entreprise individuelle (micro ou auto-entreprise), et 38,8% sont salarié·es (secteurs public et privé confondus).



79,2% des répondant·es déclarent leur activité professionnelle comme plurielle (plusieurs types d'activités), et 53,2% considèrent le commissariat comme activité principale.

# QUELS CONSTATS RETENIR ?

## STRUCTURATION DU MÉTIER



La structuration professionnelle a largement avancée en 10 ans, en parallèle du développement de l'offre de formations.



La reconnaissance symbolique du rôle des commissaires dans l'écosystème des arts visuels ne coïncide pas avec une amélioration des conditions d'exercice.



L'absence de statut juridique induit différentes formes de précarités (financières, conditions matérielles d'exercice, problèmes de bien-être au travail, charge mentale importante, pluractivités qui peut être subie...).



La pluriactivité (assumée ou subie) est majoritairement pratiquée par les répondant·es, induisant une surcharge de travail dans l'objectif de maintenir un équilibre financier.

# QUELS CONSTATS RETENIR ?

## CONDITIONS D'EXERCICE

-  C'est une activité qui offre une grande liberté de conception, de recherche et d'expérimentation, de créativité et d'autonomie, ayant une "utilité sociale" via la transmission, la mise en relation entre les œuvres, les artistes et les publics.
-  L'évolution des cadres et formats de travail impliquent une mutation des pratiques ces 10 dernières années, une forte polyvalence et le développement constant de nouvelles compétences.
-  La part grandissante du travail administratif et des relations institutionnelles se réalise au détriment du cœur des missions curatoriales.
-  Constat récurrent du manque de moyens financiers et de temps pour la réalisation des projets.
-  Croissance des contraintes institutionnelles et politiques, ingérences des tutelles, contexte impliquant une forme d'autocensure ou une liberté de choix artistique limitée.

# QUELS CONSTATS RETENIR ?

## MOBILITÉ ET OPPORTUNITÉS



Malgré la croissance des postes et des appels à projets ces 10 dernières années, 69,9% des répondant·es accèdent à leurs projets par les réseaux professionnels et les rencontres.



70% des répondant·es constatent un impact sur leur motivation et leur confiance professionnelle suite à un refus essuyé dans le cadre d'appels à projets. Ce système induit une remise en cause permanente de sa légitimité et une mise en concurrence importante pour 42,2% des répondant·es.



41,7% des répondant·es ont connu une expérience de formation à l'étranger (seule ou combinée à des études en France), systématiquement associée à un accès facilité aux réseaux professionnels et une reconnaissance accrue.



L'enquête atteste que le capital économique familial détermine les choix de formation puis de carrière et la sélection des projets.

# QUELS CONSTATS RETENIR ?

## ÉCONOMIE DES COMMISSAIRES



Contexte avéré de précarité économique : 77,2% des répondant·es affirment que leur rémunération est en-dessous ou très en-dessous de leurs attentes.



Les répondant·es témoignent d'un sentiment d'une reconnaissance financière insuffisante face au travail réalisé, au temps consacré aux projets, à la diversité des compétences exigées, au niveau de formation et aux responsabilités assumées.



La précarité économique est constatée par des revenus faibles, irréguliers et discontinus, et un travail non rémunéré régulier (assumé via des projets bénévoles ou subi du fait d'une part importante de travail invisible).



Les référentiels de rémunération du secteur sont rarement respectés pour 41,3% des répondant·es (et pour  $\frac{1}{3}$  en cumulant les réponses "jamais" et "je ne les connais pas").

# QUELS CONSTATS RETENIR ?

## VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE



La déconnexion réelle du travail reste hors d'atteinte pour la majorité des répondant·es : plus de 85% peinent à sortir mentalement ou concrètement de leurs activités professionnelles.



Parmi les répondant·es de cette partie facultative, la santé mentale arrive très largement en tête des difficultés rencontrées (stress, anxiété, épuisement, charge mentale excessive). Les explications avancées convergent vers l'absence de cadre légal clair, l'isolement du travail indépendant ou encore la porosité entre engagement personnel et mission professionnelle.



67% des femmes ayant répondu déclarent que leur vie familiale a influencé leurs choix professionnels, contre 45% des hommes ayant répondu.

# QUELS CONSTATS RETENIR ?

## ENGAGEMENTS ET LIBERTÉ



41,4 % des répondant·es déclarent que les sujets de société (écologie, solidarité, santé, discrimination...) constituent un élément déterminant de leur pratique.



Les enjeux de justice sociale (féminisme, décolonialisme, inclusion...) et d'écologie arrivent en tête des thématiques les plus citées.



Cet engagement sociétal se traduit concrètement dans le rapport aux publics : 36,9% des répondant·es estiment que les dispositifs de médiation et d'accessibilité sont un élément déterminant dans leurs projets, et la majorité considèrent la médiation comme indissociable de l'acte curatorial lui-même.



L'enquête met en évidence des freins concrets à l'exercice de la liberté curatoriale : pressions institutionnelles, politiques, des collectivités ou des directions d'établissement sur le contenu même des projets curatés. Les commanditaires semblent faire peser leurs propres logiques sur les contenus des expositions.

# PREMIÈRES PRÉCONISATIONS

ADRESSÉES AUX COMMISSAIRES D'EXPOSITION



Utiliser les référentiels de rémunération et les outils de négociations existants. Appliquer ces recommandations pour l'ensemble des travailleur·ses du projet.



Identifier la valeur réelle du travail dans vos devis, contrats et factures : noter la rémunération estimée selon les référentiels du secteur, puis la remise appliquée au projet (forfaitaire ou taux en pourcentage) selon les négociations préalablement acceptées.



Contractualiser systématiquement pour sécuriser les revenus et cadrer le temps de travail.



Repérer, chiffrer et limiter le travail non rémunéré : distinguer le bénévolat choisi du travail gratuit subi grâce à des outils de suivi de temps, fixer un seuil au-delà duquel une proposition est déclinée ou renégociée.

# PREMIÈRES PRÉCONISATIONS

ADRESSÉES AUX POUVOIRS PUBLICS, TUTELLES ET INSTITUTIONS



Se saisir des référentiels de rémunération existants pour toutes les activités artistiques (AICA, BLA!, d.c.a, C-E-A, Astre, devenir.art...) et contractualiser systématiquement.



Développer des opportunités curatoriales sur le territoire, créer un maillage et renforcer les dispositifs de mobilité des commissaires.



Organiser les projets sur des temps longs, gagner en flexibilité, favoriser la recherche et l'expérimentation dans les processus créatifs. Appliquer le droit à la déconnexion dans les contrats, prévoir des aménagements pour favoriser le bien-être, respecter la santé et la vie personnelle.



Alléger la charge administrative liée à la recherche de projets, à leur réalisation, à leur bilan, et au régime d'artiste-auteur·rice. Penser un cadre social plus adapté où la rémunération du temps de recherche est prise en compte via une continuité de revenus.

## ET ENSUITE ?

### PERSPECTIVES D' ACTIONS MENÉES PAR C-E-A



Accompagner les pouvoirs publics, les collectivités et les tutelles pour faire évoluer les financements publics : charge administrative allégée, conditionnement de financements de projets au respect des conditions de travail et de rémunération...



Plaider pour une meilleure structuration sectorielle et le soutien aux projets de loi favorisant la reconnaissance des réalités professionnelles et des conditions de rémunération justes.



Expliquer et communiquer à large échelle les réalités de notre secteur, sensibiliser aux enjeux du métier, créer des outils et ressources pour protéger les commissaires d'exposition, diffuser nos recommandations et conseils, orienter nos adhérent·es.



Construire de nouvelles opportunités professionnelles et outils dédiés aux commissaires, grâce au soutien de nos partenaires.

# REMERCIEMENTS

## LE MINISTÈRE DE LA CULTURE



Nous tenons à remercier chaleureusement le Ministère de la Culture pour le soutien apporté à sa réalisation. Sans cet appui, nous n'aurions pu obtenir de données utiles à l'élaboration de mesures ambitieuses en faveur du commissariat d'exposition.

## L'ÉQUIPE DE SOCIOLOGUES



Nous remercions Sylvia Girel et Gabrielle Balagayrie, l'Observatoire des publics et des pratiques de la culture, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation du questionnaire et son analyse.

# REMERCIEMENTS

## COORDINATION ET BÉNÉVOLES



Damien Airault et Aurélie Faure, adhérent·es bénévoles à C-E-A ayant supervisé le groupe de travail et les différentes étapes du projet. Chloé Maury, pour la coordination générale.



Les volontaires ayant proposé leur temps et leurs idées pour penser le questionnaire, les thématiques à aborder et tester l'outil : Anna Battiston, François Belsœur, Domitille Bertrand, Léa Bismuth, Noémie Bouvard, Charlotte Caragliu, Barbara Lagié, Anna Milone, Camille Minh-Lan Gouin, Jeanne Mercier, Andy Rankin et Gaïa Tourpe.

## LES CONTRIBUTEURS·RICES



L'étude n'aurait pu être réalisée sans les réponses détaillées des participant·es. Nous remercions les personnes ayant contribué à la visibilité du questionnaire, et celles ayant pris le temps de partager leurs expériences.

## REJOIGNEZ-NOUS !

D'après les résultats de l'enquête, les adhérent·es à C-E-A connaissent deux fois plus souvent les dispositifs de soutien à la profession (80% contre 35,2% chez les non-adhérent·es) et sont mieux informé·es sur les textes et projets de loi.

- Adhérer à C-E-A permet d'accéder à une vielle actualisée sur les dispositifs, les référentiels et les textes de loi.
- Échanger régulièrement avec ses pairs sur ses conditions de travail permet de repérer et signaler des pratiques sous-évaluées ou des difficultés récurrentes. Chaque adhésion contribue à faire évoluer les pratiques d'un secteur encore marqué par une sous-évaluation du travail artistique et curatorial.
- Soutenir le réseau permet de garantir la défense de vos droits, la représentation de votre métier et la création d'actions concrètes à la faveur du collectif.



Rendez-vous sur notre site internet pour connaître les modalités de candidature, onglet "Découvrir le réseau".



## ASSOCIATION FRANÇAISE DES COMMISSAIRES D'EXPOSITION

Association loi 1901

[www.c-e-a.asso.fr](http://www.c-e-a.asso.fr)  
[info@c-e-a.asso.fr](mailto:info@c-e-a.asso.fr)

### Conseil d'administration

Damien Airault  
Mathilde Belouali  
Domitille Bertrand  
Margaux Bonopera  
Jérôme Cotinet-Alphaize  
Leïla Couradin  
Émilie d'Ornano  
Marianne Derrien  
Aurélie Faure  
Alexandra Goullier Lhomme  
Henri Guelle  
Raphaële Jeune  
Thomas Lemire  
Claire Luna  
Léo Marin  
Jeanne Mathas  
Magalie Meunier  
Anna Milone  
Richard Neyroud  
Fanny Robin

### Coordinatrice générale

Chloé Maury



Fédération  
des professionnels  
de l'art  
contemporain